



ARMENTIÈRES
L'audece des transitions

Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le

S²LOW

ID : 059-215900176-20240704-DE24085-DE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 4 juillet 2024
Convocation du : 28 juin 2024
Conseillers en exercice : 35
Conseillers présents : 25

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le quatre juillet à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIÈRES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

PRÉSENTS : Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIÉ, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Rut LERNER-BERTRAND, Valérie PRINGUEZ, Philippe CATTOIRE, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Pierre VANNESTE, Cristiane DELESTREZ, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Mylène MERAD, Mélanie DEZEURE.

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Catherine DE PARIS, Hugues QUESTE, Martine COBBAERT, Thomas BLACTOT, Ibtiassam MARZAK-AFFAOU, Lahcem AIT EL HAJ, Rut LERNER-BERTRAND (pour les délibérations DE24.068 et DE24.069), Grégory PICKEU, Pierre VANNESTE (à partir de la délibération DE24.091) Sophie TANGHE, Hans LANDLER, Désiré BAILLON, ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Céline LEROUX, Laurent DERONNE, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU (pour les délibérations DE24.068 et DE24.069), Pierre VANNESTE (jusqu'à la délibération DE24.090), Rut LERNER-BERTRAND (à partir de la délibération DE24.091), Philémon BRUNET (à partir de la délibération DE24.091), Arnaud MARIÉ, Jean-Jacques DERUYTER, Michel PLOUY, conformément à l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Philémon BRUNET

DE 24.085

SPORTS**DÉNOMINATION DE LA SALLE POLYVALENTE SPORTIVE N°2 DU COMPLEXE SPORTIF LÉO LAGRANGE EN SALLE ALICE MILLIAT***Autorisation - Approbation*

☞

La ville d'Armentières considère la promotion du sport pour toutes et tous et des droits humains comme enjeux centraux des politiques publiques. De même, elle considère pertinent de donner un visage et une histoire aux équipements sportifs, tant ces lieux sont partagés et riches d'événements qui rassemblent et enrichissent le mieux vivre ensemble.

Parallèlement, la ville d'Armentières souhaite donner de la visibilité aux actrices du mouvement sportif et de sensibiliser la population à la place des femmes dans le sport. Le faible taux d'infrastructures sportives portant en France le nom d'une sportive, dirigeante ou personnalité féminine, pose question et doit engager les collectivités à modifier leur approche dans ce domaine.

La Ville souhaite ainsi soutenir la Fondation Alice Milliat, première fondation européenne créée en réponse aux inégalités entre les femmes et les hommes dans le sport et qui œuvre pour la reconnaissance d'Alice Milliat. Elle fait perdurer son engagement pour une place plus juste des femmes dans le sport.

La personnalité et l'œuvre d'Alice Milliat, première dirigeante du sport au féminin international, en faveur de la reconnaissance et de l'accès des femmes aux pratiques sportives, ont laissé une trace indélébile pour l'intégration des femmes dans les Jeux Olympiques modernes.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de nommer la salle polyvalente (salle n°2) située au sein du complexe sportif Léo Lagrange d'Armentières en son nom, en reconnaissance de son engagement en faveur du développement du sport et des droits des femmes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- de donner à la salle polyvalente n°2 située au sein du complexe sportif Léo Lagrange le nom de « Salle Alice Milliat ».
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Ainsi fait et délibéré
comme ci-dessus



Philémon BRUNET
Conseiller Municipal
Secrétaire de Séance

Pour expédition conforme,
Le Maire,



Bernard HAESBROECK

Vice-Président de la Métropole
Européenne de Lille